



© F. Zvardon, CUS



DANS LE CADRE
DES 11^E RENCONTRES
DE L'ASSOCIATION
DES BIENS FRANÇAIS
DU PATRIMOINE
MONDIAL (ABFPM)

PATRIMOINE PARTAGÉ

COLLOQUE INTERNATIONAL

Programme

MERCREDI 27 MARS
GRANDE SALLE DE L'AUBETTE

Inscription obligatoire avant le 21 mars
www.strasbourg.eu/patrimoine

INFORMATIONS PRATIQUES

Grande salle de l'Aubette
31, place Kléber – Strasbourg
Accès
Tram Homme de Fer (lignes A, B, C, D et F)

Contact
forumdupatrimoine@strasbourg.eu
Mission patrimoine :
+33 (0)3 88 60 95 91

Dans les villes

association des
biens français
PATRIMOINE
MONDIAL



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Strasbourg – Grande île
inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1988



Photo F. Evardou, CUS

À l'occasion des 11^e rencontres de l'Association des biens français du patrimoine mondial (ABFPM), la Ville de Strasbourg organise le 27 mars un colloque international autour du thème du « patrimoine partagé ».

Le patrimoine culturel est un bien public qui se constitue à travers le partage. Il se construit dans un espace social à préciser suivant les cas, dans son étendue physique et sociétale. Proposé, dans un geste généreux, par ceux qui l'offrent, ou bien revendiqué par ceux qui souhaitent y accéder, le partage du patrimoine culturel en tant que bien public doit se négocier dans la société civile. Mais comment ? Qui aura la parole ? Quel sera le code de valeurs dans cette négociation ? Et quel rôle pour les administrations publiques et les experts, conservateurs de monuments historiques ? Pour décliner la valeur attribuée à un patrimoine, on a pris l'habitude de suivre l'échelle des territoires, du local au mondial, au risque de perdre de vue les formations sociales : plus on étend l'espace physique dans lequel la valeur prétendue doit jouer, plus la base sociale devient floue. La Convention de Faro du Conseil de l'Europe (2005) sur la valeur sociale du patrimoine propose un modèle opérationnel, détaché des récits nationaux, en introduisant le concept de la communauté patrimoniale : « Une communauté patrimoniale se compose de personnes qui attachent de la valeur à des aspects spécifiques du patrimoine culturel qu'elles souhaitent, dans le cadre de l'action publique, maintenir et transmettre aux générations futures. » (Article 2b) Ce modèle de partage social permet de réunir des individus inégaux, n'ayant pas le même savoir ni le même pouvoir, donc des citoyens, des chercheurs, des visiteurs, bref, des amateurs de tout genre et de toute origine. Est-ce qu'il se prête à ancrer les patrimoines dits mondiaux dans un espace social plus précis que l'univers, dans lequel veut les placer la catégorie de la « valeur universelle exceptionnelle », attribuée aux biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco ? Comment peut-on rapprocher les conventions de l'Unesco, la nouvelle philosophie de la Convention de Faro et la pratique sociale et culturelle des communes et d'autres acteurs sociétaux ?

Le colloque international « patrimoine partagé » offre un espace de débats à ces questions.

Gabi Dolff-Bonekämper

8H30

Accueil

9H ▶ 9H30

Ouverture

Roland Ries, *maire de Strasbourg*
Yves Dauge, *président de l'ABFPM*
Francesco Bandarin, *Unesco,*
sous-directeur général pour la Culture

9H30 ▶ 10H

Introduction du colloque
« patrimoine partagé »

Grand témoin du colloque :
Gabi Dolff-Bonekämper, *historienne du*
patrimoine, professeur à la Technische Universität
de Berlin

10H ▶ 12H

TABLE RONDE N° 1

La construction du patrimoine
par-delà les frontières

Introduction

Bruno Favel, *chef du département des affaires*
européennes internationales, ministère de
la Culture et de la Communication
Stéphanie Dupuy-Lyon, *adjointe à la sous-*
direction de la qualité du cadre de vie, ministère
du Développement durable

- ▶ La Neustadt de Strasbourg | **Bernard Gauthiez**,
professeur à l'Université Jean Moulin, Lyon III
et **Sophie Eberhardt**, *doctorante, mission*
Patrimoine, Ville de Strasbourg
- ▶ La mer des Wadden : une coopération
internationale pour la protection d'un
écosystème unique (Allemagne, Hollande,
Danemark) | **Klaus Koßmagk-Stephan**, *Agence*
régionale pour la protection du littoral, de la mer
et des parcs nationaux du Schleswig-Holstein
- ▶ L'évolution des vestiges portugais et leur
intégration dans le Maroc contemporain |
Romeo Carabelli, *ingénieur de recherche*
à l'Université François Rabelais, Tours
- ▶ Alger ville ancienne/ville nouvelle,
ville coloniale | **Jean-Louis Cohen**, *professeur*
à l'Université de New York et Paris VIII
- ▶ Débat

14H ▶ 15H45

TABLE RONDE N° 2

Partage du patrimoine et enjeux
d'appropriation

Table ronde animée par Xavier Bailly,
directeur du patrimoine, Ville d'Amiens

- ▶ Le Havre: le lien du quotidien | **Chantal**
Ernoult, *adjoint au maire du Havre, en charge*
de la Culture
- ▶ La Muz', histoires d'une ville | **Yves Aubert**,
directeur général adjoint, Ville et communauté
urbaine de Strasbourg
- ▶ La Grand-Place de Bruxelles: une gestion
active | **Didier Bourdouxhe**, *coordinateur*
Grand-Place Unesco, Ville de Bruxelles
- ▶ Forteresse d'Arras : s'approprier un
patrimoine militaire resté inaccessible
pendant des siècles | **Thomas Floc'h**, *chef*
de projet Contrat de redynamisation du site
de défense, Communauté urbaine d'Arras
- ▶ Marseille : Hôtel du Nord, une coopérative
d'habitants pour faire partager la ville |
Christine Breton, *conservatrice du patrimoine*
- ▶ Débat

15H45 ▶ 17H15

TABLE RONDE N° 3

Le patrimoine, un outil de dialogue

Introduction : la convention de Faro | **Claudia**
Luciani, *directrice de la gouvernance démocratique,*
de la culture et de la diversité, Conseil de l'Europe

- ▶ Mostar : les outils de coopération entre
Unesco, Conseil de l'Europe, Union
européenne, États | **Ljubo Beslic**, *maire de*
Mostar
- ▶ Gouvernance et partage du patrimoine
en Mission Val-de-Loire | **Isabelle Longuet**,
directrice de la mission Val-de-Loire
- ▶ Le patrimoine, une responsabilité partagée |
Minja Yang, *présidente du centre international*
Raymond Lemaire, Université de Louvain
(Belgique)
- ▶ Débat

17H15 ▶ 17H30

Conclusion de la journée

Yves Dauge, *président de l'ABFPM*
Daniel Payot, *adjoint au maire de Strasbourg*
en charge de la culture